PCFS – Pure Conviction European Equities IC

Fonds actions

Factsheet institutionnelle

PURE CAPITAL
INDEPENDENT ASSET MANAGEMENT

COMMUNICATION COMMERCIALE

Factsheet au 30 juin 2025

OBJECTIFS & POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'objectif du compartiment est de maximiser le rendement d'un investissement sur les marchés des actions européennes. La politique d'investissement intègre le principe de diversification accrue des risques, un processus de construction de portefeuille élaboré ainsi qu'un haut niveau de flexibilité et de réactivité des décisions d'investissement. Dans des circonstances normales de marché, le compartiment investit une majorité de ses actifs nets (au moins 55%) dans des actions de sociétés ayant leur siège social ou générant une majorité de leurs revenus dans les pays européens. Ces actions sont soigneusement sélectionnées pour leurs caractéristiques dites « value ». L'accent est mis sur la génération des excédents de trésorerie ou *free cash flows* et la solidité du bilan. Le gestionnaire peut également investir de manière très sélective et opportune dans des sociétés présentant des caractéristiques dites de « croissance ». Le gestionnaire a également la latitude d'investir, mais en moindre mesure, dans des actions de sociétés ayant leur domicile ou générant une majorité de leurs revenus en Europe Centrale et de l'Est tels que la Pologne, la République Tchèque, la Hongrie, la Russie et les pays du bloc d'ex-URSS et également dans les pays du bassin méditerranéen tels que la Turquie, Israël, l'Egypte et le Maroc.

Le compartiment est géré activement et sans référence à un indice de référence. Il est classé Article 6 du règlement SFDR. Le compartiment ne prend pas en compte les principaux impacts négatifs sur les facteurs de durabilité.

RÉPARTITION PAR DEVISE

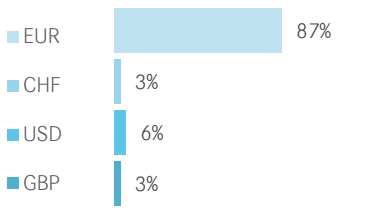

Source : Pure Capital

RÉPARTITION PAR PAYS

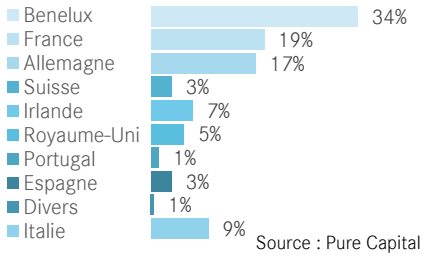

Source : Pure Capital

RÉP. PAR CAPITALISATION BOUSIERE

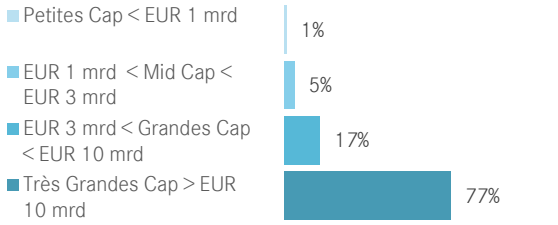

Source : Pure Capital

RÉPARTITION PAR SECTEUR

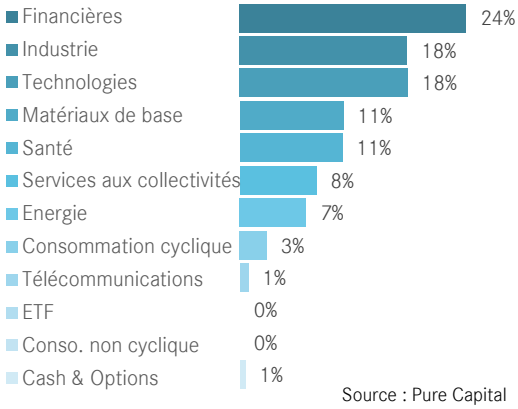

Source : Pure Capital

IDENTIFIANT

ISIN :	LU0792499393
VNI au 30-06-25	EUR 181,31
Cut-off :	10.00 (CET)
Fréquence :	VNI journalière
AuM:	EUR 25,5 millions
Structure juridique :	Compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois "PCFS", format UCITS
Lancement :	20-07-2012
VNI au lancement :	EUR 100
Devise :	EUR
Dividendes :	Non, réinvestissement
Montant min. d'investissement :	EUR 250.000
Type d'investisseur :	Retail & Institutionnel
Niveau de risque SRRI :	4
Frais de gestion :	1,25%
Frais courants (dont frais de gestion) :	2,09%
Indice de référence :	Aucun
Frais de performance :	Aucun
Frais de souscription :	Max. 3%, à la discrétion du distributeur
Frais de rachat :	0%
Swing pricing applicable :	Non
Société de gestion :	Pure Capital S.A. - société luxembourgeoise
Gérant :	Dominique Marchese
Dépositaire :	CACEIS Bank Luxembourg Branch
Auditeur :	PwC Luxembourg
Publication de la VNI :	www.purecapital.eu, Bloomberg, Morningstar, Beama.be

COMPOSITION DU PORTEFEUILLE

TOP 10

Titres	Poids (%)
Technip Energies	4,19
ASML	3,68
Airbus	3,63
Allianz	3,62
Intensa Sanpaolo	3,51
Euronext	3,43
KBC	3,31
CRH	3,18
Sopra Steria	2,89
AstraZeneca	2,82
Total Top 10	**34,26**

Caractéristiques	
Nombre de lignes	56
Rendement dividende moyen estimé	3,3%
Rendement Free Cash Flow (T12M)	6,9%
Proportion valeurs < EUR 3 milliards	6,0%
P/E 2025 ratio moyen	16,6

PCFS – Pure Conviction European Equities IC

Fonds actions

Factsheet institutionnelle

PURE CAPITAL
INDEPENDENT ASSET MANAGEMENT

PERFORMANCES *

Evolution de la Valeur Nette d'Inventaire (VNI) en € depuis le lancement (20-07-2012)

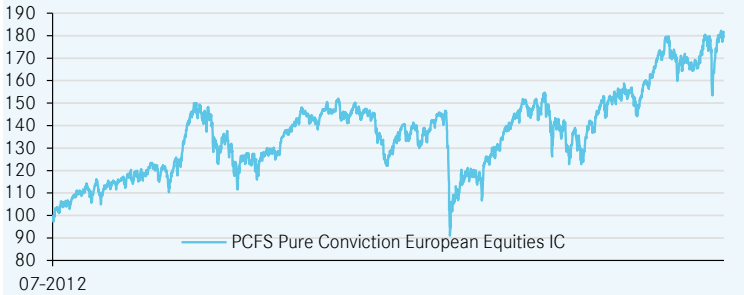

Performances par année civile (en €) jusqu'au 30-06-2025

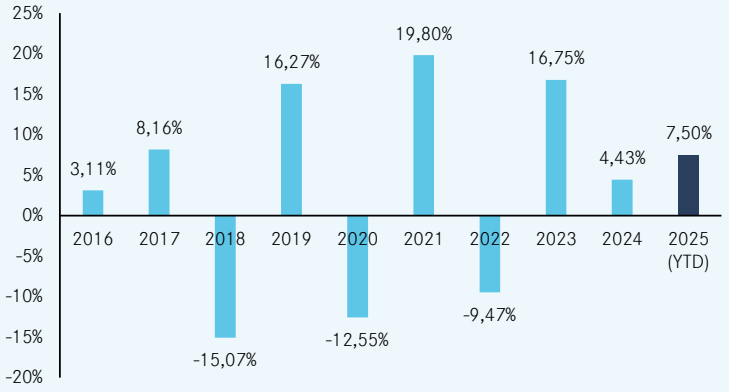

Source : Pure Capital

PRINCIPAUX RISQUES

Risque "actions": les actions fluctuent en valeur, parfois en fonction de facteurs sans rapport avec la valeur de l'émetteur des titres. Le cours peut alors être affecté par des facteurs économiques et conditions de marché telles que la baisse généralisée des cours boursiers ou les conditions affectant certains émetteurs (tels que les changements dans les prévisions de bénéfices).

Risque de taux de change: il en va de l'Incertitude du taux de change d'une monnaie par rapport à une autre à court ou moyen terme.

Risque de crédit: un émetteur peut ne pas être en mesure de respecter ses obligations.

Risque de contrepartie: le compartiment peut subir des pertes si une contrepartie fait défaut et n'est pas en mesure de respecter ses obligations, en particulier dans le cas des dérivés négociés de gré à gré.

Risque de liquidité: le compartiment pourrait investir sur des marchés qui peuvent être affectés par une baisse de la liquidité. Ces conditions de marché peuvent avoir un impact sur les prix auxquels le gestionnaire achète et vend ses positions.

L'impact des risques de techniques financières: l'utilisation de produits complexes tels que les contrats de produits dérivés peut entrainer une amplification des mouvements des titres du compartiment.

Risque lié à la gestion discrétionnaire: il existe un risque que le compartiment ne soit pas investi sur les titres les plus performants à tout moment.

Risque opérationnel: le risque de faute ou d'erreur au sein des différents acteurs impliqués dans la gestion, l'évaluation et/ou la conservation des actifs du compartiment.

Risque de durabilité: Événement ou condition sociale ou environnementale incertaine qui, s'il se produisait, pourrait avoir un

*Les rendements du passé ne sont pas une garantie pour le futur.

Ce compartiment n'est pas garanti en capital.

Avant d'investir, lisez toujours le document d'informations clés pour l'investisseur (DICI ou KID-PRIIPS) et le prospectus.

Les performances indiquées sont calculées en EUR, sur base de la Valeur Nette d'Inventaire ("VNI"). Pour les parts de distribution, les rendements sont calculés en prenant l'hypothèse du réinvestissement des dividendes bruts versés par le compartiment.

DISCLAIMER

1 - Ceci est une communication publicitaire. Veuillez vous référer au prospectus de l'OPCVM et au KID-PRIIPS du compartiment avant toute décision finale d'investissement. Ces documents sont disponibles gratuitement et sur simple demande auprès de Pure Capital S.A. (tél. : +352 26 39 86) ou sur son site internet www.purecapital.eu. Le PRIIPS-KID est disponible en français, néerlandais et anglais. Le prospectus, le rapport semestriel et le rapport annuel sont disponibles en anglais.

Les informations présentées ci-dessus ne constituent pas un conseil en investissement et sont destinées à des fins promotionnelles.

La performance passée n'est pas un indicateur fiable des résultats futurs. Les performances peuvent varier au fil du temps. Les investissements dans ce compartiment sont soumis aux fluctuations des marchés et l'investisseur pourrait ne récupérer qu'un montant inférieur à celui qu'il a investi. Les expositions, allocations et investissements peuvent varier dans le futur en réponse à des conditions de marché différentes, et ce, à l'appréciation de Pure Capital. Il ne peut y avoir aucune garantie que les objectifs d'investissement seront obtenus.

La commission de gestion et de banque dépositaire, ainsi que tous autres frais qui, conformément au prospectus, sont mis au compte du compartiment, sont inclus dans le calcul de la valeur nette d'inventaire, et corolairement, celui de la performance.

Des frais de conservation annuels, ou droits de garde, peuvent être prélevés par le teneur de compte. Ils varient d'un établissement à l'autre. Pour les connaitre, il est nécessaire de s'en informer auprès de lui.

Les investisseurs peuvent s'informer au sujet de leurs droits sur le lien https://www.purecapital.eu/legal.html. Un résumé y est disponible en français et en anglais.

Les réclamations et plaintes éventuelles peuvent être adressées en écrivant au siège social de la société: Pure Capital S.A., 2 rue d'Arlon, L-8399 Windhof, Grand-Duché de Luxembourg, à l'attention de monsieur Rudy Hoylaerts, Conducting Officer. Si le traitement de ces plaintes par le service interne ne satisfait pas l'investisseur, elles peuvent, pour la Belgique, être introduites auprès d'Ombudsfin, service de médiation des services financiers, North Gate II, Boulevard du Roi Albert II, n° 8 bte. 2, 1000 Bruxelles, e-mail: ombudsman@ombudsfin.be par écrit ou via le formulaire de plainte disponible en ligne http://www.ombudsfin.be/fr/particuliers/introduire-une-plainte/.

Pure Capital S.A. peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE.